

COMITE DE DEFENSE DU QUARTIER ST AUGUSTIN ET BOIS DE BOULOGNE  
Association loi 1901 – N° 14138  
43, avenue Yvonne Vittone – 06200 – Nice

Nice, le 25 février 2006

Concerne : débat public sur le contournement de Nice

Monsieur le Président de la Commission du Débat Public,

Malgré l'insistance de certaines entreprises du BTP des Alpes Maritimes et celle du Maire de la Ville de Nice préconisant une autre voie autoroutière de contournement de Nice,

Nous représentant une association de l'ouest de la Ville de Nice, disons :

**« NON à une nouvelle voie » - « OUI à l'aménagement de l'A8 actuelle »**

**L'autoroute A8 doit être sécurisée et élargie** : voies de garages, tunnels mis aux normes européennes – toutes les bretelles d'entrées et sorties doivent permettre la fluidité de la circulation et non l'étrangler comme actuellement dans de nombreux secteurs.

**L'A8 doit compter au moins 2 fois 3 voies partout et en continu.**

Nous savons que de nombreux riverains de l'autoroute A8 subissent actuellement, et depuis bien des années, d'énormes nuisances ou dégâts provoqués par ses infrastructures : écoulement d'eaux pluviales plus ou moins canalisées, ravinement de leur terres, murs démolis, sources tarées, chutes de rochers, éboulements, détritiques dans leurs propriétés, bruits et odeurs 24/24 h.... tous ces désordres font que les terrains ne sont plus constructibles dans de nombreux secteurs à l'est de Nice et que la vie de ses riverains y est difficile.

Construire une autre grande voie (de contournement !) dans ce Département, déjà beaucoup urbanisés, aurait de graves conséquences sur le patrimoine et la santé de ses habitants. La construction d'une autre autoroute deviendrait vite obsolète et l'on s'apercevrait trop tard de l'erreur immense d'une telle décision.

Les 2 milliards d'euros économisés pourraient servir à améliorer la qualité du réseau routier et autoroutier du département. Solution la plus sage, la moins nuisible, susceptible de contenter tous les habitants des Alpes Maritimes et pas seulement que certains lobby.

Pour toutes ces raisons, **nous préconisons** :

- l'élargissement de l'autoroute A8 actuelle à 2 fois 3 voies minimum dans tout le 06.
- l'aménagement correct des abords de l'A8 et de toutes ses bretelles d'accès,
- la réfection et la sécurisation (2 x 2 voies, pistes cyclables et trottoirs piétons) de toutes les routes départementales du 06.

Nous Association, son conseil d'administration, son président et ses membres, souhaitons que vous prêtiez la plus grande attention à nos observations.

Par avance, nous vous en remercions et ;

Vous prions de croire, Monsieur le Président de la Commission, à nos sincères salutations.

La Vice - Pte / J. DALLO

Le Trésorière,  
H. S. Bouché

Le Président,

G. MARI